CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 2 avril 2021 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'fixant les vacances et congés dans l'enseignement fondamental et secondaire pour l'année scolaire 2021-2022' a été rayée du rôle le 5 mai 2021, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-AGEVOBHEF-GJBIARZ‡